

La dette publique de la Belgique est repassée sous la barre des 100 % du PIB

Le pays a cédé ses participations dans BNP Paribas Fortis et profite de la reprise allemande

Le chiffre est symbolique, mais, pour Bruxelles, il vaut son pesant d'or. « La dette belge est ramenée sous la barre des 100 % », a annoncé, mercredi 8 janvier sur Twitter Elio Di Rupo, le premier ministre du royaume. En décembre 2013, celle-ci s'est en effet établie à 99,7 % du produit intérieur brut (PIB), contre 103 % fin septembre, selon l'agence de la dette belge. De quoi permettre au gouvernement de coalition de tenir l'une de ses promesses phares, notamment auprès de la Commission européenne. « C'est le genre de signal positif que les marchés affectionnent », commente André Sapir, économiste au think tank bruxellois Bruegel. « En repassant sous les 100 %, la Belgique s'éloigne de la menace d'une dégradation par les agences de notation », ajoute Philippe Ledent, économiste chez ING Belgique.

Mais comment, alors que les dettes publiques continuent de grimper dans la plupart des Etats membres de la zone euro, le petit pays a-t-il réussi à réduire la sienne ? « Le gouvernement a eu recours à quelques subterfuges à première vue pas très glorieux », commente Philippe Ledent. En novembre, il a ainsi, entre autres, vendu sa participation de 25 % dans le capital de BNP Paribas Fortis, la filiale belge de BNP Paribas, pour 3,25 milliards d'euros. L'Etat a aussi discrètement cédé à BNP Paribas Fortis et AG Insurance la créance que lui devait la Commission européenne pour l'achat du bâtiment abritant son siège bruxellois. Gain : 636 millions d'euros.

Si la ficelle est un peu grosse, la plupart des économistes s'accordent néanmoins pour dire que le gouvernement l'a tirée au moment opportun. « Ces mesures sont intervenues pile alors que la



Le ministre belge des finances, Koen Geens, et le premier ministre, Elio Di Rupo, à Bruxelles. DIEFFEMBACQ/BELGA/AFP

dynamique de la dette était sur le point de s'inverser », résume Bruno Colmant, à l'Université catholique de Louvain.

Le pays, dont l'économie est très ouverte, profite en effet fortement de la reprise de l'Allemagne, son premier partenaire commercial devant la France et les Pays-Bas. Son secteur industriel, spécialisé dans la transformation de produits semi-finis, exporte à plein régime vers la Rhénanie. Du coup, les exportations ont rebondi de 2,1 % au troisième trimestre. La consommation des ménages commence également à frémir, si bien qu'après 0,1 % en 2013, le pays devrait enregistrer une croissance de 1,1 % en 2014, selon la Commission européenne, contre 0,9 % en France. « Les principaux moteurs

de l'économie repassent dans le vert », commente Bruno Colmant.

Mais le redressement des finances publiques tient aussi aux efforts mis en œuvre par le gouvernement de M. Di Rupo, parfois surnommé « l'homme au nœud papillon » dans la presse belge.

« La technique de la râpe »

Dès son arrivée au pouvoir en décembre 2011, après dix-huit mois de crise politique liée aux divisions entre Wallons et Flamands, il a engagé plusieurs mesures visant à réduire le déficit public : gel des salaires publics, limitation du recours aux préretraites, baisse de la durée des indemnités chômage, taxation des stock-options, hausse de la fiscalité sur le patrimoine... « Chez nous, on appelle ça la technique de la râpe à fromage », commente M. Ledent, reprenant l'expression du ministre de l'économie, Johan Vande Lanotte. « En multipliant les petites mesures dans tous les domaines, on évite de braquer une catégorie de la population tout en engrangeant des économies au total substantielles. »

Le pays a une certaine expérience en la matière. En 1993, sa dette publique frôlait 140 % du PIB, tandis que la charge de la dette aspirait 25 % des recettes fiscales. En perspective de l'entrée dans la zone euro, les gouvernements successifs ont alors pris une série de

mesures afin de ramener progressivement l'endettement à 80 % du PIB, en 2008. « Pendant cette période, le pays a prouvé qu'il était capable de fournir des efforts considérables », décrypte M. Sapir. Depuis, il existe un consensus politique transpartisan très fort autour de la nécessité de maîtriser les finances publiques. »

Grâce aux mesures prises depuis 2011 (plus de 16 milliards d'économie au total), la dette publique, qui a gonflé de 20 points pendant la crise, devrait poursuivre sa décroissance en 2014. Le déficit public devrait, quant à lui, s'établir à 2,6 % à la fin de l'année, après 2,8 % en 2013 et 4 % en 2012. De quoi permettre au pays de sortir de la procédure d'infraction pour déficit excessif engagée par la Commission.

Reste que la Belgique a encore des efforts à fournir si elle veut augmenter sa croissance potentielle, soulignent les économistes. « La râpe à fromage nous a épargné le pire, mais elle ne nous évitera pas de mener les réformes structurelles indispensables », résume M. Ledent. En décembre, le Fonds monétaire international a ainsi appelé Bruxelles à modérer les salaires dans le privé afin de renforcer la compétitivité de ses entreprises et à flexibiliser le marché du travail. ■

MARIE CHARREL

La décroissance de l'endettement pourrait se poursuivre

DETTE PUBLIQUE DE LA BELGIQUE, EN % DU PIB

